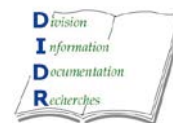


PAKISTAN



24 septembre 2019



La communauté ahmadie

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. La communauté ahmadie mondiale	4
1.1. Les origines et les principes de la communauté ahmadie	4
1.2. L'organisation de la communauté ahmadie	4
1.2.1. Le quartier général de la communauté ahmadie et son rayonnement	4
1.2.2. La structuration hiérarchisée de la communauté ahmadie	5
1.2.3. L'encadrement des membres	5
1.2.4. Les règles de la communauté	6
1.3. Les moyens de propagande et d'action de la communauté mondiale ahmadie ...	6
2. La communauté ahmadie du Pakistan	7
2.1. L'implantation de la communauté ahmadie	7
2.1.1. Rabwah, le quartier général	7
2.1.2. Autres lieux d'implantation des ahmadis	7
2.2. La politique de ségrégation des ahmadis	8
2.2.1. L'interdiction aux ahmadis de s'assimiler aux musulmans	8
2.2.2. Des différences subtiles entre les ahmadis et les sunnites	9
Bibliographie	10

Résumé : La communauté ahmadie dispose d'un réseau mondial dirigé par un calife et une administration basée au Royaume-Uni depuis 1984, après le transfert de son siège qui auparavant était basé à Rabwah au Pakistan depuis 1948. Chaque implantation nationale est dirigée par un émir, et structurée selon les mêmes associations par âge et par genre. Les membres de la communauté sont très contrôlés par ces structures qui perçoivent des dons et taxes sur eux et vérifient leur engagement religieux et communautaire. Des règles strictes régissent les communautés, en particulier la séparation rigide des sexes. Au Pakistan, la ville de Rabwah (officiellement Chenab Nagar) est resté le centre des ahmadis, qui la peuplent en presque totalité, où ils doivent limiter drastiquement l'assistance aux rassemblements religieux, mais où ils peuvent pratiquer leurs rites, assumer leurs croyances et gérer des établissements scolaires et sanitaires. Elle constitue un lieu de refuge pour ceux des autres localités qui fuient des persécutions. La ségrégation des ahmadis est recherchée par les islamistes radicaux bénéficiant de la bienveillance de juridictions, qui cherchent à leur imposer des mesures de plus en plus drastiques pour les distinguer des musulmans sunnites par des signes extérieurs.

Abstract : The Ahmadiyya community has a global network led by a caliph and a UK-based administration since 1984, after the transfer of its headquarters that had been based previously in Rabwah, Pakistan since 1948. Each national settlement is led by an emir, and structured according to the same associations by age and gender. Community members are highly controlled by these structures who collect donations and taxes on them and verify their religious and community commitment. Strict rules govern communities, especially the rigid separation of the sexes. In Pakistan, the city of Rabwah (officially Chenab Nagar) has remained the center of the Ahmadiyya community, who almost completely populate it, where they must drastically limit attendance at religious gatherings, but where they can practice their rites, assume their beliefs and manage schools and health facilities. It is a place of refuge for those of other localities fleeing persecution. The segregation of Ahmadis is sought by radical Islamists enjoying the benevolence of jurisdictions, who seek to impose more and more drastic measures to distinguish them from Sunni Muslims by external signs.

Nota : La traduction des sources en anglais est assurée par la DIDR.

1. La communauté ahmadie mondiale

1.1. Les origines et les principes de la communauté ahmadie

La communauté ahmadie a été fondée en 1889 par **Mirza Ghulam Ahmad** Qadiani (1836-1908), ainsi nommé de son lieu de naissance, Qadian (ou Qadiyan), une localité du district de Gurdaspur dans le Pendjab indien. Celui-ci se considérait comme **un nouveau messie et un prophète** « dans l'ombre de la prophétie de Mahomet » (*in a shadow of the prophethood of Muhammad*). Ceux-ci se nomment d'après son nom « Ahmad » : musulmans ahmadis. Il avait décrété **un djihad sans armes**, avec simplement sa doctrine, pour relever l'humanité et propager la paix universelle. La divergence avec l'islam portait sur deux points principaux : la mission du Madhi, qui est universelle, et la vie de Jésus, qui serait mort au Cachemire. Selon Mirza Ghulam Ahmad, Jésus n'est pas mort sur la croix, mais il serait venu prêcher l'évangile en Inde, et aurait séjourné au Cachemire, où il serait enterré à Srinagar dans le mausolée attribué au prophète Yuz Asaf. Mirza Ghulam Ahmad fut violemment critiqué à la fois par les musulmans et les chrétiens. Au début du XX^e siècle, la communauté comptait 200 000 fidèles au Pendjab, et à la mort de celui-ci en 1908, plusieurs centaines de milliers dans cette province et à l'étranger (Afghanistan, Arabie en particulier). En 1902, elle a lancé une revue intitulée *The Review of Religions*, qui existe toujours (<https://www.reviewofreligions.org/>).¹

Les ahmadis partagent les mêmes principes fondamentaux de l'islam que les sunnites : les 5 piliers, les 6 articles de la foi, la déclaration de foi (*kalimah*), les cinq prières quotidiennes, la reconnaissance des quatre successeurs de Mahomet, le même Coran. **Ils se différencient sur les points suivants** : la plupart des ahmadis pensent que Mirza Ghulam Ahmad était un prophète, que Mahomet n'est pas le dernier prophète (à l'exception de la secte de Lahore qui le qualifie de *mujaddid*, c'est-à-dire un réformateur censé apparaître chaque siècle), que Dieu n'a pas cessé sa communication avec l'humanité, que Jésus n'est pas mort sur la croix mais a migré en Inde.²

Les rites des ahmadis ne diffèrent guère de ceux des sunnites de l'école Hanafi, majoritaires au Pakistan. Ce qui les oppose à eux est d'ordre intellectuel, à savoir la prophétie de Mirza Ghulam Ahmad.³ Cette opposition a néanmoins conduit les ahmadis à **refuser de prier devant un imam non ahmadi**, ce qui est assez particulier dans l'histoire de l'islam. En effet, les fidèles ahmadis pensent qu'un imam non ahmadi regarde Mirza Ghulam Ahmad comme un infidèle. Pour cette même raison, les ahmadis ont des règles de mariage beaucoup plus strictes que les autres musulmans (voir *infra*).⁴

1.2. L'organisation de la communauté ahmadie

1.2.1. Le quartier général de la communauté ahmadie et son rayonnement

Le siège (*Markaz*) du conseil de la communauté (*Anjuman-i-Ahmadiyya*), dirigé par un calife, avait été fixé à Qadian, puis après la partition de l'Inde en **1948**, il a été déplacé à **Rabwah** (officiellement nommée Chenab Nagar) au Pendjab pakistanais.⁵ Après l'édiction de lois pénales anti-ahmadies au Pakistan en **1984**, le calife Mirza Tahir Ahmad (1928-2003), quatrième successeur de Mirza Ghulam Ahmad, s'est enfui à **Londres**, où a été

¹ USMAN QASMI Ali, 2015, p.37-38, [url](#) ; BOUVAT Lucien, 07-09/1928, p.159-163, [url](#) ; « Pathway to Paradise », Al Islam (site web ahmadi), s.d., chap.7 (The Worldwide Ahmadiyya Movement), [url](#)

² Index, 22/10/2013, [url](#)

³ USMAN QASMI Ali, 2015, [url](#)

⁴ ADIL HUSSAIN KHAN, 05/05/2015, [url](#)

⁵ BOUVAT Lucien, 07-09/1928, p.159-163, [url](#) ; « Pathway to Paradise », Al Islam (site web ahmadi), s.d., chap.7 (The Worldwide Ahmadiyya Movement), [url](#) ;

transféré le siège du conseil de la communauté mondiale.⁶ Puis en mai **2019**, ce quartier général (appelé Islamabad par les ahmadis) a été réinstallé et une mosquée inaugurée (appelée Masjid Mubarak) à **Tilford**, un village du Surrey **au Royaume-Uni**.⁷

Des missions ont été lancées dans de nombreux pays du monde, et la communauté est **présente dans 148 pays** et revendique dix millions de fidèles et 4 000 mosquées et missions (*tablighi marakaz*).⁸

Depuis 1914, il existe une branche dissidente ahmadie, qui ne reconnaît pas le califat et est dirigée par un **émir**, appelée : Comité ahmadi de Lahore pour la propagation de l'islam (**Ahmadiyya Anjuman Isha'at-e-Islam Lahore**) ou *Lahore Ahmadiyya Movement in Islam*.⁹ Il est également représenté dans plusieurs pays. Depuis 2002, son émir est **Abdul Karim Saeed**, résidant au **Royaume-Uni**.¹⁰

1.2.2. La structuration hiérarchisée de la communauté ahmadie

Un **calife**, de droit divin, appelé **Khalifatul Masih**, se trouve **à la tête de la communauté mondiale**, et un émir (**Amir**) **à la tête de chaque communauté nationale**. L'actuel calife, **Mirza Masroor Ahmad**, a été élu en 2003. L'émir dirige un **corps exécutif (National Aamila)** formé de divers départements (finances, éducation et formation religieuse, activité de prêche, services sociaux, propriétés, affaires matrimoniales, relations publiques, recensement, vœux, secrétariat général). Les **communautés locales** sont fondées avec l'autorisation de l'émir ; chacune d'entre elles élit **un président et un corps exécutif local**. L'organisation ne fonctionne qu'avec les **dons** (Sadqa, Eidfund, Waqfe, Tahrike Jadid, Wassiyat) **et contributions obligatoires** (appartenance aux organisations mentionnées *infra*, convention nationale annuelle dite *Jalsa Salana*, Chanda Aam, Fitrana, Zakaat) des fidèles. Les contributeurs détiennent un droit de vote pour participer au processus électoral au plan local.¹¹

1.2.3. L'encadrement des membres

En entrant dans la communauté, les nouveaux membres doivent **prêter allégeance au calife par un serment (bayah)**, que chaque membre doit refaire annuellement. Chaque membre doit entretenir **un lien personnel avec le calife en lui écrivant régulièrement** pour lui raconter les événements de sa vie et de celle de sa famille et lui demander conseil, comme pour le mariage, les choix professionnels, etc.¹²

Les **organisations ahmadies sont séparées par âge et par genre** et sont les suivantes dans tous les pays¹³ :

- Majlis Ansarullah : pour les hommes âgés de plus de 40 ans ;
- Majlis Khuddamul-Ahmadiyya : pour les hommes âgés de 15 à 40 ans ;
- Majlish Atfalul : pour les garçons âgés de 7 à 15 ans ;
- Lajna Imaillah : pour les femmes âgées de plus de 15 ans ;
- Majlis Nasiratul : pour les filles âgées de 7 à 15 ans.

⁶ The Review of Religions (revue ahmadie), 01/05/2007, [url](#)

⁷ Ahmadiyya Muslim Community, 19/05/2019, [url](#)

⁸ Lajna Imaillah (organisation des femmes ahmadies), 1996, [url](#)

⁹ ADIL HUSSAIN KHAN, 05/05/2015, [url](#) ; Reason on Faith, 19/06/2016, [url](#)

¹⁰ Ahmadiyya Anjuman Isha'at-e-Islam Lahore, [url](#)

¹¹ ADIL HUSSAIN KHAN, 05/05/2015, [url](#) ; Lajna Imaillah (organisation des femmes ahmadies), 1996, [url](#)

¹² LUBNA SAUSAN BAJWA et SHAHEER ELLAHI KHAN, 2015, [url](#)

¹³ Lajna Imaillah (organisation des femmes ahmadies), 1996, [url](#)

La communauté est très conservatrice en matière de genre avec des **règles strictes**. Par exemple, les ahmadis fondent des associations étudiantes par genre, ce qui fait que les administrations des universités refusent parfois de les enregistrer.¹⁴

1.2.4. Les règles de la communauté

Les ahmadis refusent d'appliquer la peine de mort pour l'apostasie, sont **favorables à la séparation des Eglises et de l'Etat**, sont loyaux envers les Etats dont ils ont la nationalité, appliquent les lois de ces Etats et rejettent la notion d'Etat islamique. Cependant, **ils condamnent l'homosexualité** regardée comme un péché. Les femmes n'ont qu'une participation limitée à la gouvernance administrative de la communauté, qui pratique strictement **la ségrégation des genres dans tous ses événements**, y compris dans les mosquées, les mariages, les camps, les fêtes, les conventions nationales, et même dans les maisons en privé.¹⁵

Les fidèles, en particulier les femmes, doivent prendre un conjoint dans la communauté sous peine d'être excommuniés. Depuis quelques années, les femmes peuvent prendre un conjoint en dehors de la communauté, à condition que celui-ci se convertisse et attende deux ans avant le mariage et la cohabitation pour vérifier son engagement religieux. **Ceux qui assistent à des mariages non autorisés par le califat, y compris les parents des conjoints, sont également excommuniés.** Or les hommes et les femmes ne peuvent pas communiquer dans les événements sociaux en raison de la stricte ségrégation, y compris dans les événements matrimoniaux. **La musique et la danse sont interdites pendant les mariages, et toute infraction entraîne l'excommunication** (comme en 2010 en Virginie aux Etats-Unis).¹⁶

1.3. Les moyens de propagande et d'action de la communauté mondiale ahmadie

Au plan mondial, la communauté dispose d'une chaîne de télévision satellite appelée **Muslim Television Ahmadiyya** (MTA, <https://www.mta.tv/>) depuis 1994, d'un site web mondial à l'adresse www.alislam.org (en ourdou : <https://www.alislam.org/urdu/>) d'une maison d'éditions appelée **Islam International Publications** et d'une ONG humanitaire **Humanity First** (<https://www.humanityfirst.org/>) depuis 1994.¹⁷

L'adresse du site web (en ourdou) de la communauté ahmadie au Pakistan est : <https://www.ansarullahpk.org/>

Il existe également de nombreux sites web spécifiques ahmadis listés à l'adresse suivante : <https://www.alislam.org/affiliated-websites.php>

En 2015, la communauté musulmane ahmadie a lancé une campagne d'opinion appelée « True Islam » pour se démarquer des images du terrorisme islamique et expliquer sa vision propre de l'islam (<https://www.trueislam.com/home/>).¹⁸

Le site web de la communauté dissidente (*Ahmadiyya Anjuman Isha'at-e-Islam Lahore*) est : <http://aaiil.org/index.shtml>.

¹⁴ Reason on Faith, 19/06/2016, [url](#)

¹⁵ *Id.*

¹⁶ *Id.*

¹⁷ Al Islam, [url](#)

¹⁸ Reason on Faith, 19/06/2016, [url](#)

2. La communauté ahmadie du Pakistan

2.1. L'implantation de la communauté ahmadie

Le nombre d'ahmadis résidant au Pakistan est estimé à 500 000, mais ce nombre est très variable selon les sources.¹⁹

2.1.1. Rabwah, le quartier général

Les ahmadis désignent **Rabwah** (nom officiel : Chenab Nagar) du district de Chiniot au Pendjab comme étant leur **quartier général** (Markaz).²⁰

95% des habitants de la ville de Rabwah (Chenab Nagar) **sont ahmadis**²¹, soit **environ 70 000 fidèles**²². C'est la **seule ville à majorité ahmadie du Pakistan**. Elle est située sur une hauteur dominant les plaines inondables environnantes (voir la vidéo sur la vue aérienne réalisée par MTA en 2015, [url](#)). **Les membres de la communauté ahmadie de Rabwah sont répartis dans les associations par âge et par genre** comme dans les autres communautés. Ces associations organisent des activités régulières, sportives ou éducatives. **Chaque mois, elles demandent à leurs membres de mentionner les activités religieuses auxquelles ils se sont livrés** (nombre de prières faites, textes ou livres de Mirza Ghulam Ahmad lus, lettres écrites au calife, assistance aux sermons, etc.)²³

La ville dispose de **deux hôpitaux**, dont le Tahir Institute, où se relaient chaque mois des médecins bénévoles venus du monde entier et où viennent consulter et recevoir des soins des ahmadis de tout le pays. Cet hôpital est protégé par des gardes. Son personnel ne mentionne pas les villes d'origine des patients au téléphone pour éviter les représailles. La communauté ahmadie finance également **huit écoles et deux universités** à Rabwah. Les écoles religieuses ont été nationalisées en 1972, puis rendues aux Eglises entre 1985 et 1995, à l'exception des cinq institutions scolaires et étudiantes ahmadies de Rabwah. Les quelque **70 lieux de culte ahmadis** de la ville sont surveillés par des gardes et des jeunes volontaires.²⁴

2.1.2. Autres lieux d'implantation des ahmadis

Peu d'informations sont disponibles parmi les sources publiques consultées sur les lieux d'implantation des ahmadis en dehors de Rabwah. Les informations mentionnant une présence d'ahmadis dans d'autres localités font référence à des opérations violentes menées contre cette communauté au Pendjab comme :

Lahore: la mosquée de Garhi Shahu de Model Town a été incendiée et vandalisée en mai 2010²⁵ et celle de Ganjbakhsh Bazaar a été attaquée en novembre 2010²⁶.

Sialkot: destruction d'un centre de prières et d'une maison ahmadie en mai 2018.²⁷

Kala Gujran: incendie de la mosquée en novembre 2015.²⁸

¹⁹ Reuters, 21/07/2018, [url](#)

²⁰ LUBNA SAUSAN BAJWA et SHAHEER ELLAHI KHAN, 2015, [url](#)

²¹ Index, 22/10/2013, [url](#)

²² The New York Times, 27/12/2017, [url](#) ; LUBNA SAUSAN BAJWA et SHAHEER ELLAHI KHAN, 2015, [url](#)

²³ LUBNA SAUSAN BAJWA et SHAHEER ELLAHI KHAN, 2015, [url](#)

²⁴ Union of Catholic Asian News (UCANews), 05/03/2019, [url](#)

²⁵ *Pakistan Today*, 20/11/2010, [url](#) ; *Dawn*, 30/05/2010, [url](#)

²⁶ *Pakistan Today*, 20/11/2010, [url](#)

²⁷ Asia News (agence de presse du Vatican), 25/05/2018, [url](#) ; Daily Times, 25/05/2018, [url](#)

²⁸ RANA TANVEER, *The Express Tribune*, 21/11/2015, [url](#) ; AMIR KAYANI, *Dawn*, 21/11/2015, [url](#) ; *Pakistan Today*, 21/11/2015, [url](#)

Dulmial : incendie de la mosquée Darul Zikr en décembre 2016 et fuite de 600 ahmadis de leur lieux de résidence dans les environs.²⁹

2.2. La politique de ségrégation des ahmadis

2.2.1. L'interdiction aux ahmadis de s'assimiler aux musulmans

En **1974**, la contradiction entre la liberté de religion, d'une part, et la **qualification des ahmadis comme non musulmans**, d'autre part, est apparue dans la Constitution. Ainsi, si les ahmadis pouvaient conserver leur corpus intellectuel, il devenait compliqué pour eux de continuer à se revendiquer de l'héritage rituel musulman. Dès 1975, un groupe d'oulémas a porté plainte contre les ahmadis pour les empêcher d'appeler mosquées (*masjid*) leurs lieux de culte, d'appeler à la prière publiquement (*azaan*), au moyen de haut-parleurs notamment, et de faire leurs prières comme les autres musulmans. Le tribunal leur a donné raison. Puis en 1978, la Haute Cour de Lahore a été saisie d'une affaire similaire concernant la propriété intellectuelle des termes et pratiques musulmanes, mais a rejeté la plainte sur ce terrain en renvoyant à la charia. En **1984**, le gouvernement a introduit des **nouveaux articles dans le Code pénal pour interdire aux ahmadis d'utiliser des termes musulmans** (paroles, prières, publications, stèles, tombes, invitations à des mariages, etc.), **de se présenter comme musulmans, de construire des mosquées et de faire du prosélytisme sous peine de trois ans d'emprisonnement et d'une amende.**³⁰

Les extrémistes sunnites continuent à vouloir **empêcher les ahmadis de pratiquer les rites musulmans**, même à l'intérieur de leur communauté, comme le sacrifice d'animaux lors de la fête de l'Aïd (*Eid ul Adha*). Ce rite est pratiqué à Rabwah, mais la police est intervenue dans d'autres localités pour arrêter des ahmadis dénoncés par des intégristes sunnites pour avoir voulu le pratiquer en privé.³¹

En **2017**, Maulana Allah Wasaya, le chef du mouvement pakistanais anti-ahmadis appelé *Aalmi Majlis Tahaffuz Khatm-e-Nubuwwat*, a porté plainte devant la **Haute Cour d'Islamabad** en proposant diverses dispositions discriminatoires concernant les ahmadis. Il a notamment suggéré à la Cour d'imposer la création d'une base de données sur tous les ahmadis résidant au Pakistan, contenant en particulier des fiches sur les hauts fonctionnaires. Le tribunal a admis cette proposition et enjoint à la *National Database and Registration Authority* (NADRA) de **mettre en place un système d'enregistrement spécial pour les ahmadis**, et au gouvernement de ne pas placer des ahmadis à des postes de hauts fonctionnaires, de juges de hautes juridictions ou d'officiers supérieurs, ce qui ne figure dans aucune disposition légale. **Le juge a également proposé que les ahmadis soient dotés de noms particuliers pour les reconnaître** (par l'ajout de Qadiani, Ghulam-e-Mirza ou Mirzai à leur nom) **et ne soient pas autorisés à prendre des noms musulmans**. En effet, il a souligné dans le jugement, que, si les autres minorités ont des noms et identités distinctes des musulmans, les ahmadis ont des noms, des objets et des vêtements qui ne permettent pas de les distinguer des musulmans sunnites, à la différence des chiites. En effet, **les ahmadis du Pakistan ne cherchent pas à utiliser des marques extérieures d'identité**. Ils prennent des **noms similaires à ceux des sunnites de l'école Hanafi**, ne portent **pas de vêtements distinctifs**, font les jeûnes aux mêmes jours et heures que ceux-ci. **La mention de la religion ahmadie figure certes sur le passeport** pour éviter que des Pakistanais non-musulmans ne se rendent en Arabie Saoudite, **mais pas sur la carte d'identité** en dépit des demandes des groupes sunnites extrémistes. Si les mosquées ahmadies n'ont pas le droit d'être nommées

²⁹ NABEEL ANWAR DHAKKU, *Dawn*, 15/12/2016, [url](#) ; *The Express Tribune*, 15/12/2016, [url](#) ; RANA TANVEER, *The Express Tribune*, 14/12/2016, [url](#) ; *Pakistan Today*, 13/12/2016, [url](#) ; *Pakistan Today*, 13/12/2016, [url](#) ; RANA TANVEER, *The Express Tribune*, 12/12/2016, [url](#)

³⁰ FARHAT HAQ, 2019, [url](#)

³¹ Index, 22/10/2013, [url](#)

mosquées, elles n'en ressemblent pas moins à des mosquées. **Les ahmadis sont contraints de s'inscrire sur des listes électorales séparées de celles des autres musulmans.**³² Aussi, en signe de protestation et pour éviter les représailles, à Rabwah, la quasi-totalité des électeurs ne vote pas.³³ Dans cette ville, aucun ahmadi ne figure ni dans les administrations gouvernementales et locales, ni dans la police.³⁴

Les ahmadis n'ont pas le droit de faire des rassemblements ou des manifestations à l'air libre, ni des conférences et des rencontres sportives. Les étudiants originaires de Rabwah doivent cacher leur foi ahmadie quand ils étudient dans des universités publiques.³⁵ **A Rabwah, les rassemblements religieux de plus de trente personnes sont interdits** et sont tous placés sous la garde de policiers armés.³⁶ La mosquée Aksa, pouvant contenir 20 000 fidèles, n'est plus fréquentée depuis l'attaque des mosquées de Lahore en 2010, ayant fait 93 morts.³⁷

Pendant la **fête de l'Eid Milad-un Nabi** commémorant la naissance de Mahomet, des processions sunnites traversent la ville de Rabwah. Les autorités recommandent alors aux ahmadis de fermer leurs boutiques et de s'enfermer dans leurs maisons, alors que les meneurs des processions appellent au meurtre des ahmadis.

2.2.2. Des différences subtiles entre les ahmadis et les sunnites

Quelques différences d'apparence subtiles permettent parfois aux autres Pakistanais de repérer les ahmadis. Les hommes portent tous la barbe et souvent un couvre-chef en fourrure de mouton appelé communément « Jinnah cap ». Le vendredi, la plupart se vêtissent de la *shalwar kameez*, mais qui est aussi le vêtement traditionnel pakistanais. Les femmes portent des manteaux ou des burqas. **Leur visage est souvent recouvert partiellement d'un niqaab noir.** Les hommes et les femmes portent une bague composée d'une pierre sur laquelle est parfois inscrite la mention en ourdou : « Allah n'est-il pas suffisant pour Son serviteur ? ». ³⁸

En dépit des interdictions officielles, **la ville de Rabwah est éminemment imprégnée par la doctrine et les rites ahmadis.** La vie publique et privée y est rythmée par les rites religieux et la ville est décorée par des banderoles portant des slogans religieux. Les marchés ferment aux heures des prières, pendant lesquelles la population se dirige vers les lieux de culte. Les femmes respectent le *purdah* (ségrégation des genres et port de la burqa). Rabwah est considérée par les ahmadis de tout le Pakistan comme un lieu où ils peuvent vivre selon leurs croyances, pratiquer leur religion et où leur identité n'est pas taboue.³⁹ Des ahmadis ayant fui des pogromes intervenus dans d'autres localités du Pakistan se sont réfugiés à Rabwah.⁴⁰

³² Herald, 16/01/2019, [url](#)

³³ Reuters, 21/07/2018, [url](#)

³⁴ The New York Times, 27/12/2017, [url](#)

³⁵ Union of Catholic Asian News (UCANews), 05/03/2019, [url](#)

³⁶ LUBNA SAUSAN BAJWA et SHAHEER ELLAHI KHAN, 2015, [url](#)

³⁷ The New York Times, 27/12/2017, [url](#)

³⁸ LUBNA SAUSAN BAJWA et SHAHEER ELLAHI KHAN, 2015, [url](#)

³⁹ *Id.* ; The New York Times, 27/12/2017, [url](#)

⁴⁰ The New York Times, 27/12/2017, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en septembre 2019

Institutions nationales

Royaume-Uni, Home Office, « Country Policy and Information Note - Pakistan: Ahmadis », 06/2018, https://www.refworld.org/publisher_UKHO,,,5b2a7ec17,0.html

Ouvrages

FARHAT HAQ, « Sharia and the State in Pakistan : Blasphemy Politics », Oxon et New York, Routledge, coll. Routledge Studies in South Asian Politics, 2019, https://books.google.fr/books?id=dISXDwAAQBAJ&pg=PT101&lpg=PT101&dq=pakistan+ahmadiyya+rituals&source=bl&ots=sU-56vs39&sig=ACfU3U1IWL_QsqztejAAEjV2IyCIUJBxtw&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewiC1rjZk9rkAhVj8eAKHZJvCKo4ChDoATAQegQIBxAB#v=onepage&q=pakistan%20ahmadiyya%20rituals&f=false

USMAN QASMI Ali, « The Ahmadis and the Politics of Religious Exclusion in Pakistan », Londres-New York-Delhi, Anthem Press, coll. Anthem South Asian Studies, 2015, <https://books.google.fr/books?id=n7u2BgAAQBAJ&pg=PA138&lpg=PA138&dq=pakistan+ahmadiyya+rituals&source=bl&ots=roIGdDisbe&sig=ACfU3U0Jgm2bVsRAsNPn5VV5IKnrJ53j3g&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewi76cqD9dnkAhVM8OAKHdXJAo8Q6AEwCXoECAkQAOQ#v=onepage&q=pakistan%20ahmadiyya%20rituals&f=false>

Lajna Imaillah (organisation des femmes ahmadies), « Pathway to Paradise », Al Islam (site web ahmadi), Etats-Unis, 1996, chap.7 (The Worldwide Ahmadiyya Movement), <https://www.alislam.org/book/pathway-to-paradise/worldwide-ahmadiyya-movement/>

BOUVAT Lucien, « Les Ahmadiyya de Qadian », 07-09/1928 <https://books.google.fr/books?id=dnkH3ZC9MIEC&pg=PA161&dq=false#v=onepage&q&f=false>

Think tanks, universités et centres de recherches

ADIL HUSSAIN KHAN, « Ahmadiyya », Richmond (Virginie, Etats-Unis), Virginia Commonwealth University, World Religions and Spirituality Project (WRSP), 05/05/2015, <https://wrlrels.org/2016/10/08/ahmadiyya/>

LUBNA SAUSAN BAJWA et SHAHEER ELLAHI KHAN, « Exploring Rabwah as an identity marker for the Ahmadiyya Community : A Baseline qualitative study », Pakistan Association of Anthropology, Bahria University Islamabad, Department of Humanities & Social Sciences, 2015, <https://kuldoc.com/downloadFile/5972f91c1723ddf89c294859>

Médias

Union of Catholic Asian News (UCANews), « Ahmadis made to feel like outlaws in Pakistan », Hong Kong, 05/03/2019, <https://www.ucanews.com/news/ahmadis-made-to-feel-like-outlaws-in-pakistan/84586>

Herald, « What drives calls for giving Ahmadis a distinct identity », 16/01/2019, <https://herald.dawn.com/news/1398674>

The Eastern Herald (Inde), « Govt of India Issues Visas to 5500 Pak Nationals for Single Event », 28/12/2018, <https://www.easternherald.com/gov-pol/govt-of-india-issues-visas-to-5500-pak-nationals-for-single-event-43824/>

The Eastern Herald (Inde), « 1000 Pakistanis yesterday for Jalsa Salana Qadian India 2018 », 22/12/2018, <https://www.easternherald.com/religion/1000-pakistanis-yesterday-for-jalsa-salana-qadian-india-2018-43722/>

Reuters, « The town that doesn't vote: Pakistan's Ahmadis say forced to abstain », 21/07/2018, <https://www.reuters.com/article/us-pakistan-election-ahmadis/the-town-that-doesnt-vote-pakistans-ahmadis-say-forced-to-abstain-idUSKBN1KB079>

Asia News (agence de presse du Vatican), « Ahmadi prayer centre and house demolished in Punjab (video) », 25/05/2018, [http://www.asianews.it/news-en/Ahmadi-prayer-centre-and-house-demolished-in-Punjab-\(video\)-43990.html](http://www.asianews.it/news-en/Ahmadi-prayer-centre-and-house-demolished-in-Punjab-(video)-43990.html)

Daily Times, « Ahmadiyya worship place razed to ground in Sialkot », 25/05/2018, <https://dailytimes.com.pk/244412/ahmadiyya-worship-place-razed-to-ground-in-sialkot/>

The New York Times, « Shunned by Pakistan's Muslims, Ahmadis Find Refuge in a City of Their Own », 27/12/2017, <https://www.nytimes.com/2017/12/27/world/asia/pakistan-rabwah-ahmadi.html>

NABEEL ANWAR DHAKKU, "Ahmadi families leaving Dulmial village after mob violence", *Dawn*, 15/12/2016, <https://www.dawn.com/news/1302398>

The Express Tribune, "Chakwal attack: Two Ahmadis, 8 others arrested by police", 15/12/2016, <https://tribune.com.pk/story/1263583/chakwal-attack-two-ahmadis-8-others-arrested-police/>

RANA TANVEER, "Intolerance: Ahmadi place of worship stormed in Chakwal", *The Express Tribune*, 14/12/2016, <https://tribune.com.pk/story/1262449/intolerance-ahmadi-place-worship-stormed-chakwal/>

Pakistan Today, "Ahmadi place of worship 'besieged' by mob in Chakwal", 13/12/2016, <https://www.pakistantoday.com.pk/2016/12/13/ahmadi-place-of-worship-besieged-by-mob-in-chakwal/>

Pakistan Today, "Mob 'besiege' Ahmadi place of worship in Chakwal: reports", 13/12/2016, <https://www.pakistantoday.com.pk/2016/12/13/mob-besiege-ahmadi-place-of-worship-in-chakwal-reports/>

RANA TANVEER, "Army, police disperse mob besieging Ahmadi place of worship in Chakwal", *The Express Tribune*, 12/12/2016, <https://tribune.com.pk/story/1261227/protesters-wrest-control-ahmadi-worship-place-chakwal/>

Reason on Faith, « The Ahmadiyya : Beliefs and Practices », 19/06/2016, <https://reasononfaith.org/ahmadiyya-beliefs-and-practice/>

RANA TANVEER, "After factory, mob torches Ahmadi place of worship in Jhelum over blasphemy allegations", *The Express Tribune*, 21/11/2015, <https://tribune.com.pk/story/995808/after-factory-mob-torches-ahmadi-place-of-worship-in-jhelum-over-blasphemy-allegations/>

AMIR KAYANI, "Ahmadi place of worship set ablaze in Jhelum, riots erupt after blasphemy allegations", *Dawn*, 21/11/2015, <https://www.dawn.com/news/1221273>

Pakistan Today, "Jhelum under army control after Ahmadi place of worship burnt, riots erupt", 21/11/2015, <https://www.pakistantoday.com.pk/2015/11/21/jhelum-under-army-control-after-ahmadi-place-of-worship-burnt-riots-erupt/>

Index, « Targeting of Ahmadis continues in Pakistan », 22/10/2013, <https://www.indexoncensorship.org/2013/10/targeting-ahmadis-continues-pakistan/>

Pakistan Today, "Ahmadis come under attack again", 20/11/2010, <https://www.pakistantoday.com.pk/2010/11/20/ahmadis-come-under-attack-again/>

Dawn, "Ahmadis claim 95 killed in Lahore attack", 30/05/2010, <https://www.dawn.com/news/857837/ahmadis-claim-95-killed-in-lahore-attack>

Rabwah Times, presskit
<https://static.rabwah.net/wp-content/uploads/2008/03/presskitr.pdf>

Sources ahmadies

Al Islam (site web), « Ahmadiyya Muslim Community », s.d., <https://www.alislam.org/ahmadiyya-muslim-community/>

Ahmadiyya Anjuman Isha'at-e-Islam Lahore (site web) : <http://aaiil.org/index.shtml>

Ahmadiyya Muslim Community, « Head Of Ahmadiyya Muslim Community Opens New Central Mosque In Islamabad, Tilford, UK », 19/05/2019, communiqué de presse, <http://www.pressahmadiyya.com/press-releases/2019/05/head-ahmadiyya-muslim-community-opens-new-central-mosque-islamabad-tilford-uk/>

The Review of Religions (revue ahmadie), « The Migration of Hadhrat Khalifatul Masih IV (rh) », 01/05/2007, <https://www.reviewofreligions.org/1358/the-migration-of-hadhrat-khalifatul-masih-iv-rh/>

Ahmadiyya Anjuman Isha'at-e-Islam Lahore, « Prof. Dr. Abdul Karim Saeed, MRCP(UK), FRCP(London), FCPS(Pak), 5th Ameer/Head of the Lahore Ahmadiyya Movement », <http://aaiil.org/text/ameers/6abdulkarimsaeed/abdulkarimsaeed.shtml>

ahmadiyyamosque.blogspot.com, « Masjid-e-Aqsa - Rabwah, Pakistan », <http://ahmadiyyamosque.blogspot.com/2015/01/masjid-e-aqsa-rabwah-pakistan.html>